LES JURISTES ENGAGÉ·E·S

BOÎTE À OUTILS / COOPÉRATIVES : SCIC ET SCOP

TABLEAU D'ÉVALUATION ET DE PRISE DE DÉCISION

FICHE OUTIL

Mis à disposition bénévolement par le collectif. Information juridique générale, à adapter à votre situation : ce document ne remplace pas une consultation personnalisée.



LES JURISTES ENGAGÉ·ES
Collectif bénévole d'éducation au droit de l'ESS

Licence Creative Commons BY-NC 4.0
juristes-engagees.fr

FICHE OUTIL 1 – Préparer mon émission de titres participatifs
Méthode P-E-D

Préparer la décision -> LISTER LES CERCLES DE FINANCEURS POTENTIELS

Type d'investisseurs	Combien sont-ils prêts à donner ? Quel objectif financier je me fixe ?	Pourquoi est ce qu'ils me financeraient ?	Comment je fais pour réussir à la convaincre ?
Ex. Ma famille, mon cercle d'amis = Cercle 1	*Pierre 10 000, les amis proches 100 chacun et j'en ai 14... au total 100 000 euros*	*Parce qu'ils me connaissent et me font confiance Parce qu'ils sont militants et le projet leur parle Parce qu'ils veulent une rémunération de XX ou une réduction d'impôt*	*Je prépare un dossier investisseur carré Je fais un site de financement qui donne l'air sérieux J'organise une campagne d'affichage Je fais des réunions avec 10 personnes...*
Cercle 2 = les amis du cercle 1			
Cercle 3 = les soutiens du territoire, qui nous connaissent			
Cercle 4 = tout public			

Vous pouvez réutiliser ce document pour vos activités d'utilité sociale.

En revanche, vous n'êtes pas autorisé à l'utiliser dans une démarche commerciale.

Évaluer la décision

Combien je peux espérer au total ?	Combien je dois investir en communication, temps et rémunération des titres ?
	Montant en communication : XX€ Temps à accorder pour gérer l'administratif, l'animation... : XX € Montant de rémunération sur la totalité du financement : XX €

On décide

Vous pouvez réutiliser ce document pour vos activités d'utilité sociale.

En revanche, vous n'êtes pas autorisé à l'utiliser dans une démarche commerciale.

GO	NO GO

Vous pouvez réutiliser ce document pour vos activités d'utilité sociale.

En revanche, vous n'êtes pas autorisé à l'utiliser dans une démarche commerciale.